

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00641

Numéro SIREN : 531 635 076

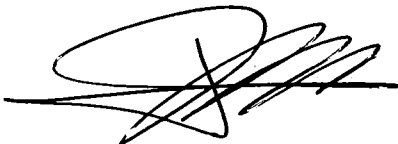
Nom ou dénomination : A S P - TAXI VOIRON

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/005970

ASP - TAXI VOIRON
Société à Responsabilité Limitée au capital de € 5.000
Siège social à SAINT JEAN DE MOIRANS (38430)
Champ de la Cour - 67, chemin de la Tençon
531.635.076 RCS GRENOBLE

COMPTES AU 30 JUIN 2023

Pour copie certifiée conforme
Le gérant
M. Stéphane PHILIPPE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by several loops and a horizontal stroke at the end.

Désignation de l'entreprise		SARL ASP TAXIS VOIRON		67 chemin de la Tençon		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		38430 SAINT-JEAN DE MOIRANS					
SIRET		5 3 1 6 3 5 0 7 6 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30062023		30062022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	110 000	016		110 000	110 000
	Immobilisations corporelles*	028	7 511	030	7 154	357	6 569
	Immobilisations financières* (1)	040	4 680	042		4 680	4 590
	Total I (5)	044	122 191	048	7 154	115 037	121 159
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	9 132	070		9 132	24 149
		072	1 528	074		1 528	4 522
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	14 731	086		14 731	837
	Charges constatées d'avance *	092	13 992	094		13 992	17 984
	Total II	096	39 383	098		39 383	47 491
	Total général (I + II)	110	161 574	112	7 154	154 420	168 650
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		500	500		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		92 113	100 110		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		9 594	(7 997)		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		107 207	97 613		
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		20 143	22 697		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		848	836		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 029	10 882		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	3 028	19 194	36 622		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		47 213	71 037		
Total général (I + II + III)				180	154 420	168 650	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	4 680	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	5 918	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	90	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	16 667	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL ASP TAXIS VOIRON		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062023	Exercice N-1 clos le 30062022
				1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
			217	218	148 050
					183 543
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	1 561
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	149 610
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : 7.225 - immobilier :)			242	62 807
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAB *)	243	597	244	4 360
	Rémunérations du personnel *			250	56 441
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	26 448
	Dotations aux amortissements *			254	3 745
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	98
		260			239
Total des charges d'exploitation (II)			264	153 899	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 288)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	16 667
	Charges financières (V)			294	272
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	2 513
		348			135
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	9 594
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	9 594
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330	45
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
DÉDUCTIONS	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991	
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		344	
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127	
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346		655
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		645	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				647	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648		649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	9 639	
Déficits	Déficit col. 2			354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
Déficits antérieurs reportables : * 10.974 dont imputés sur le résultat :			360	9 639	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370		
Bénéfice col. 1			372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 30/06/2023

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	45
Totalisation	45

ASP - TAXI VOIRON
Société à Responsabilité Limitée au capital de €. 5.000
Siège social à SAINT JEAN DE MOIRANS (38430)
Champ de la Cour - 67, chemin de la Tençon
531.635.076 RCS GRENOBLE

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DÉCEMBRE 2023**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du gérant et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de €. 9.593,63, décide de l'affecter au compte "Autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que le rapport de gestion mentionne qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois précédents exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Pour Extrait Certifié Conforme
Le Gérant
M. Stéphane PHILIPPE

